

**Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman
à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
VALLEE DE SAINT-AMARIN
70 rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN**

**C.C.T.P.
Lot N°04 ELECTRICITE**

ARCHITECTE
STEPHANE HERRGOTT
9 quai de Rotterdam
68110 ILLZACH
Tel : 03 89 42 43 79
Email : contact@herrgott.archi



ECONOMISTE
CEREC
6A rue des Pommiers
68700 UFFHOLTZ
Tel : 03.89.57.31.85 Portable : 06.72.75.65.40
Email : cerec.sarl@free.fr



C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

Sommaire

| | |
|--|----|
| 04.0 GENERALITES | 4 |
| 04.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX | 4 |
| 04.0.2 NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES | 5 |
| 04.0.3 PRESCRIPTIONS GENERALES | 5 |
| 04.1 INSTALLATION ELECTRIQUE | 6 |
| 04.1.1 LOT 01 | 6 |
| 04.1.1.1 Mise à la terre et liaison équipotentiels | 6 |
| 04.1.1.2 ALIMENTATION ENEDIS | 6 |
| 04.1.1.3 TABLEAUX DE PROTECTION | 6 |
| 04.1.1.4 CHEMINS DE CABLE - GOULOTTE | 6 |
| 04.1.1.5 ECLAIRAGE DE SECURITE | 6 |
| 04.1.1.6 LUMINAIRES | 7 |
| 04.1.1.7 ALIMENTATIONS ET COMMANDE | 7 |
| 04.1.1.8 PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE | 7 |
| 04.1.1.9 PRISES DE COURANT | 7 |
| 04.1.1.10 ALARME INCENDIE | 7 |
| 04.1.1.11 DOCUMENT ET CONSUEL | 7 |
| 04.1.2 LOT 02 | 7 |
| 04.1.2.1 Mise à la terre et liaison équipotentiels | 7 |
| 04.1.2.2 ALIMENTATION ENEDIS | 8 |
| 04.1.2.3 TABLEAUX DE PROTECTION | 8 |
| 04.1.2.4 CHEMINS DE CABLE - GOULOTTE | 8 |
| 04.1.2.5 ECLAIRAGE DE SECURITE | 8 |
| 04.1.2.6 LUMINAIRES | 8 |
| 04.1.2.7 ALIMENTATIONS ET COMMANDE | 8 |
| 04.1.2.8 PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE | 9 |
| 04.1.2.9 PRISES DE COURANT | 9 |
| 04.1.2.10 ALARME INCENDIE | 9 |
| 04.1.2.11 DOCUMENT ET CONSUEL | 9 |
| 04.1.3 LOT 03 + 05 | 9 |
| 04.1.3.1 Mise à la terre et liaison équipotentiels | 9 |
| 04.1.3.2 ALIMENTATION ENEDIS | 9 |
| 04.1.3.3 TABLEAUX DE PROTECTION | 9 |
| 04.1.3.4 CHEMINS DE CABLE - GOULOTTE | 9 |
| 04.1.3.5 ECLAIRAGE DE SECURITE | 10 |
| 04.1.3.6 LUMINAIRES | 10 |
| 04.1.3.7 ALIMENTATIONS ET COMMANDE | 10 |
| 04.1.3.8 PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE | 10 |
| 04.1.3.9 PRISES DE COURANT | 10 |
| 04.1.3.10 ALARME INCENDIE | 10 |
| 04.1.3.11 DOCUMENT ET CONSUEL | 11 |
| 04.1.4 LOT 04 | 11 |
| 04.1.4.1 Mise à la terre et liaison équipotentiels | 11 |
| 04.1.4.2 ALIMENTATION ENEDIS | 11 |
| 04.1.4.3 PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE | 11 |
| 04.1.4.4 DOCUMENT ET CONSUEL | 11 |

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 04.1.5 SANITAIRES | 11 |
| 04.1.5.1 Mise à la terre et liaison équipotentielle | 11 |
| 04.1.5.2 ECLAIRAGE DE SECURITE | 11 |
| 04.1.5.3 LUMINAIRES | 12 |
| 04.1.5.4 ALIMENTATIONS ET COMMANDE | 12 |
| 04.1.5.5 PRISES DE COURANT | 12 |
| 04.1.5.6 DOCUMENT ET CONSUEL | 12 |
| 04.2 DIVERS | 12 |

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

04.0 GENERALITES

04.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

04.0.1.1 **Objet du présent C.C.T.P.**

Le présent CCTP a pour objet les travaux au forfait concernant la Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING , pour le compte de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN 70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN, et faisant l'objet du présent lot.

04.0.1.2 **Travaux compris au présent lot :**

Tous les travaux d'électricité.

Il appartient à l'entreprise avant remise de son offre :

- d'effectuer une reconnaissance des lieux.

- de prendre connaissance de la totalité du projet, pièces écrites et documents graphiques, le dossier tous corps d'état peut être consulté sur demande formulée au Maître d'Oeuvre.

- d'étudier et de vérifier sous sa propre responsabilité l'ensemble des prestations définies dans les pièces écrites et les documents graphiques ainsi que toutes les sujétions d'exécution en découlant.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent c.c.t.p. mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot.

Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue pour la remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte-tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ses obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

04.0.1.3 **Prises - scellements - pose et réglage**

Les réservations, prises et scellements sont à la charge de l'entreprise du présent lot.

Les scellements seront faits au mortier de ciment à l'exclusion du ciment prompt.

Toutes précautions nécessaires à la pose et au calage devront être prises pour assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.

04.0.1.4 **Plans**

L'entrepreneur soumettra avant tout commencement d'exécution les plans de détail de tous ses ouvrages pour approbation au Maître d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

04.0.1.5 **Plan Général de Coordination**

Sont incluses dans le prix forfaitaire de l'Entrepreneur titulaire du présent lot : les sujétions et prestations prévues au Plan Général de Coordination.

04.0.1.6 **PPSPS**

Les entreprises devront, avant démarrage du chantier, diffuser leur PPSPS. Aucune intervention ne sera possible sans la diffusion de ce document.

Les entreprises resteront contractuellement responsables de tout retard d'intervention sur chantier, suite à la non diffusion dans les délais de leur PPSPS

04.0.1.7 **Dossier des Ouvrages Exécutés**

Conformément et en prolongement aux termes du C.C.A.P., l'entreprise ne pourra prétendre au paiement de son décompte définitif, tant que l'ensemble des pièces nécessaires au Dossier des Ouvrages exécutés (plans de recollement, fiches techniques, PV d'essais, détails d'exécutions, attestation de conformité COPREC, Consuel, Qualigaz n'aura pas été transmis au Maître d'ouvrage, en 2 exemplaires, dont 1 reproductible.

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

04.0.2 **NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES**

04.0.2 1 **Normes et textes réglementaires à observer**

Les travaux seront exécutés en conformité avec les documents officiels constituant le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux, ainsi que les normes, les D.T.U. et NF-DTU, C.C.S, les AT, les Certificats de Conformités, les DTA, le marquage CE et les Eurocodes en vigueur, et notamment la Nouvelle Réglementation Acoustique.

04.0.3 **PRESCRIPTIONS GENERALES**

04.0.3 1 **Travaux et fournitures à la charge de l'entrepreneur**

En plus des travaux décrits dans le devis descriptif, l'entrepreneur prend à sa charge :

- l'amenée, l'établissement et l'enlèvement de tous les appareils, engins, échafaudages nécessaires à la réalisation et aux essais des installations
- l'enlèvement des gravois et déchets provenant de l'installation et leur transfert à la décharge publique
- le nettoyage de toutes les parties de l'installation
- la mise en peinture antirouille des fourreaux, colliers et autres parties métalliques provenant d'une fabrication en atelier
- le nettoyage de locaux salis durant les travaux par les ouvriers de l'entrepreneur du présent lot, l'évacuation des gravois à la décharge publique
- l'exécution des trous de scellement et les scellements des supports colliers, guides, points fixes, consoles et toutes autres fixations d'appareils
- la main-d'oeuvre et le matériel nécessaire aux essais et réglage

04.0.3 2 **Conditions d'exécution des travaux**

L'entrepreneur est tenu de réaliser des installations exécutées selon les Règles de l'Art complètement achevées, d'un fonctionnement parfait.

L'entrepreneur se fera confirmer par le Maître d'oeuvre les emplacements définitifs des appareils, réseaux de toute nature, tableaux, etc... avant exécution.

Il signalera en temps utile toute constatation de différence ou de modification par rapport aux plans ou autres pièces contractuelles.

04.0.3 3 **Qualité des fournitures**

L'ensemble des appareils et fourniture mis en oeuvre sera neuf et de première qualité. Avant montage, ils devront être entreposés à l'abri de la pluie et de la poussière.

04.0.3 4 **Protection des ouvrages**

Chaque entrepreneur devra assurer lui-même la protection des matériaux approvisionnés et des installations en place de son lot contre toutes dégradations ou vols pendant la durée du chantier, c'est-à-dire jusqu'à la réception des travaux.

04.0.3 5 **Essais des installations**

A l'initiative des Maître d'oeuvre et Maître d'oeuvre, il sera procédé à la date choisie par eux à des essais de fonctionnement des installations.

Les essais seront réalisés en présence de l'entreprise et avec son concours, cette dernière fournissant le personnel nécessaire ainsi que les appareils de mesure et de contrôle.

Les puissances et objectifs contractuels décrits dans le présent descriptif devront être atteints, tous les éléments d'installation présentant une défaillance quelconque devront être remplacés aux frais du titulaire du présent lot.

04.0.3 6 **Documents à fournir avec l'offre**

L'entrepreneur devra remettre les pièces suivantes :

- un devis quantitatif avec les prix unitaires
- indications précises des incidences sur tous les autres corps d'état, sans omissions, tels que renforts de charpente nécessaires, modifications nécessaires des aménagements et agencements des locaux
- indication des dimensions des locaux techniques, des gaines techniques et des faux-plafonds nécessaires...

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

04.0.3 7 **Gravois - Nettoyage**

Tous les déblais, déchets et gravois provenant des travaux du présent lot sont évacués aux décharges publiques par le titulaire du présent lot.

Il est rappelé à l'entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

04.1 **INSTALLATION ELECTRIQUE**

04.1 1 **Consignation des réseaux**

La dépose de l'ensemble des appareillages électriques et luminaires sont à la charge du lot Démolition.

Reste à la charge de l'entreprise d'électricité de consigner l'ensemble des réseaux

04.1.1 **LOT 01**

04.1.1.1 **Mise à la terre et liaison équipotentielle**

04.1.1.1 1 **Prise de terre générale et barrette de coupure**

04.1.1.1 2 **Liaison équipotentielle**

04.1.1.2 **ALIMENTATION ENEDIS**

04.1.1.2 1 **Fourniture et pose d'une GTL 13modules avec platine Enedis**

04.1.1.2 2 **Alimentation électrique avec Cheminement en façade extérieur (selon prescription ENEDIS)**

04.1.1.3 **TABLEAUX DE PROTECTION**

04.1.1.3 1 **Tableau de protection**

Fourniture et pose d'un tableau de protection, sous forme d'armoire électrique et comportant les équipements complets pour les divers circuits 4 rangées type VEGA D, à savoir :

2x inter diff 4x63A 30mA

6x disjoncteur 10A

6x disjoncteur 16A

2x disjoncteur 20A

2x disjoncteur 32A

04.1.1.4 **CHEMINS DE CABLE - GOULOTTE**

04.1.1.4 1 **Chemin de câble largeur 100**

04.1.1.4 2 **Ensemble tube gaine et boîte de dérivation Tube IRL 32 posé sur colliers**

04.1.1.5 **ECLAIRAGE DE SECURITE**

04.1.1.5 1 **Eclairage de sécurité**

L'éclairage de balisage sera réalisé conformément aux normes en vigueur On utilisera des blocs autonomes 70 lumens non permanent.

Les blocs autonomes seront testables par télécommande et comporteront

- un foyer lumineux

- une batterie d'accumulateurs au cadmium nickel étanche d'une capacité permettant une marche autonome d'au moins une heure

- un dispositif de charge de cette batterie

- un système de relaying pour la charge automatique ainsi que pour la commande à distance de la mise à l'état de repos

- une télécommande pour le bâtiment Les blocs autonomes seront alimentés soit pris en parallèle sur les circuits lumière soit à partir des boîtes de dérivation des différents circuits Ces blocs assureront l'éclairage de sécurité pour la zone d'influence propre au circuit où ils seront raccordés Les blocs autonomes suivant leur importance seront pourvus de :

- soit d'une flèche

- soit d'une inscription "sortie"

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

...Suite de "04.1.1.5 1 Eclairage de sécurité..."

- soit d'une inscription "sortie de secours"

- soit d'une inscription ci-dessus avec flèche De toute façon quel que soit l'inscription ou le fléchage, l'écriture sera blanche sur fond vert La commande à distance de l'ensemble des blocs se fera au moyen d'un bloc de télécommande placé dans le tableau

L'installation comprendra :

- 1 Bloc de secours type LUM16125

- 1 bloc de télécommande

04.1.1.6 **LUMINAIRES**

04.1.1.6 1 ***Dalle LED blanc Neutre 40 W, 4000 LM, 4000 K , dimensions 600 x 600 mm***

Flux lumineux

3600lm

04.1.1.7 **ALIMENTATIONS ET COMMANDE**

04.1.1.7 1 ***Alimentation pour aérotherme gaz***

04.1.1.7 2 ***Alimentations et commandes par interrupteur simple encastré ou saillie IP54 - IK 07***

04.1.1.8 **PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE**

04.1.1.8 1 ***Mise en place d'une gaine de 32 vide pour le passage de la fibre par l'opérateur***

04.1.1.8 2 ***Coffret DTI non équipé***

04.1.1.9 **PRISES DE COURANT**

04.1.1.9 1 ***Prise de courant PC 2x16A + T saillie IP54 - IK 07***

04.1.1.9 2 ***Circuits de distribution***

04.1.1.10 **ALARME INCENDIE**

04.1.1.10 1 ***Alarme incendie type 4***

Fourniture et pose d'un système d'alarme du type 4, installé suivant l'instruction Technique n° 248 parue dans la circulaire du 3 mars 1982 et relative aux systèmes d'alarmes utilisés dans les Établissements recevant du Public

Le matériel sera du type LEGRAND ou équivalent. Il sera constitué de

- 1 tableau d'alarme type 4230V1 boucle réf. 1405 61

- d'avertisseurs sonore réf. 0 405 80

- d'avertisseurs sonore et lumineux réf. 0 405 81

- de bris de glace réf. 1 380 12

Alimentation depuis l'armoire TGBT concernée

04.1.1.11 **DOCUMENT ET CONSUEL**

04.1.1.11 1 ***Consuel***

04.1.1.11 2 ***Etude et plans***

04.1.1.11 3 ***Dossier de récolement***

04.1.2 **LOT 02**

04.1.2.1 **Mise à la terre et liaison équipotentielle**

04.1.2.1 1 ***Prise de terre générale et barrette de coupure***

04.1.2.1 2 ***Liaison équipotentielle***

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

04.1.2.2 ALIMENTATION ENEDIS

04.1.2.2.1 *Fourniture et pose d'une GTL 13modules avec platine Enedis*

04.1.2.2.2 *Alimentation électrique avec Cheminement en façade extérieur (selon prescription ENEDIS)*

04.1.2.3 TABLEAUX DE PROTECTION

04.1.2.3.1 *Tableau de protection*

Fourniture et pose d'un tableau de protection, sous forme d'armoire électrique et comportant les équipements complets pour les divers circuits 4 rangées type VEGA D, à savoir :

2x inter diff 4x63A 30mA

6x disjoncteur 10A

6x disjoncteur 16A

2x disjoncteur 20A

2x disjoncteur 32A

04.1.2.4 CHEMINS DE CABLE - GOULOTTE

04.1.2.4.1 *Chemin de câble largeur 100*

04.1.2.4.2 *Ensemble tube gaine et boîte de dérivation Tube IRL 32 posé sur colliers*

04.1.2.5 ECLAIRAGE DE SECURITE

04.1.2.5.1 *Eclairage de sécurité*

L'éclairage de balisage sera réalisé conformément aux normes en vigueur On utilisera des blocs autonomes 70 lumens non permanent.

Les blocs autonomes seront testables par télécommande et comporteront

- un foyer lumineux

- une batterie d'accumulateurs au cadmium nickel étanche d'une capacité permettant une marche autonome d'au moins une heure

- un dispositif de charge de cette batterie

- un système de relayage pour la charge automatique ainsi que pour la commande à distance de la mise à l'état de repos

- une télécommande pour le bâtiment Les blocs autonomes seront alimentés soit pris en parallèle sur les circuits lumière soit à partir des boîtes de dérivations des différents circuits Ces blocs assureront l'éclairage de sécurité pour la zone d'influence propre au circuit où ils seront raccordés Les blocs autonomes suivant leur importance seront pourvus de :

- soit d'une flèche

- soit d'une inscription "sortie"

- soit d'une inscription "sortie de secours"

- soit d'une inscription ci-dessus avec flèche De toute façon quel que soit l'inscription ou le fléchage, l'écriture sera blanche sur fond vert La commande à distance de l'ensemble des blocs se fera au moyen d'un bloc de télécommande placé dans le tableau

L'installation comprendra :

- 2 Blocs de secours type LUM16125

- 1 bloc de télécommande

04.1.2.6 LUMINAIRES

04.1.2.6.1 *Dalle LED blanc Neutre 40 W, 4000 LM, 4000 K , dimensions 600 x 600 mm*

Flux lumineux

3600lm

04.1.2.7 ALIMENTATIONS ET COMMANDE

04.1.2.7.1 *Alimentation pour aérotherme gaz*

04.1.2.7.2 *Alimentations et commandes par interrupteur simple encastré ou saillie IP54 - IK 07*

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

04.1.2.8 PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE

04.1.2.8.1 *Mise en place d'une gaine de 32 vide pour le passage de la fibre par l'opérateur*

04.1.2.8.2 *Coffret DTI non équipé*

04.1.2.9 PRISES DE COURANT

04.1.2.9.1 *Prise de courant PC 2x16A + T saillie IP54 - IK 07*

04.1.2.9.2 *Circuits de distribution*

04.1.2.10 ALARME INCENDIE

04.1.2.10.1 *Alarme incendie type 4*

Fourniture et pose d'un système d'alarme du type 4, installé suivant l'instruction Technique n° 248 parue dans la circulaire du 3 mars 1982 et relative aux systèmes d'alarmes utilisés dans les Établissements recevant du Public

Le matériel sera du type LEGRAND ou équivalent. Il sera constitué de

- 1 tableau d'alarme type 4230V1 boucle réf. 1405 61
- d'avertisseurs sonore réf. 0 405 80
- d'avertisseurs sonore et lumineux réf. 0 405 81
- de bris de glace réf. 1 380 12

Alimentation depuis l'armoire TGBT concernée

04.1.2.11 DOCUMENT ET CONSUEL

04.1.2.11.1 *Consuel*

04.1.2.11.2 *Etude et plans*

04.1.2.11.3 *Dossier de récolement*

04.1.3 LOT 03 + 05

04.1.3.1 Mise à la terre et liaison équipotentielle

04.1.3.1.1 *Prise de terre générale et barrette de coupure*

04.1.3.1.2 *Liaison équipotentielles*

04.1.3.2 ALIMENTATION ENEDIS

04.1.3.2.1 *Fourniture et pose d'une GTL 13 modules avec platine Enedis*

04.1.3.2.2 *Alimentation électrique avec Cheminement en façade extérieur (selon prescription ENEDIS)*

04.1.3.3 TABLEAUX DE PROTECTION

04.1.3.3.1 *Tableau de protection*

Fourniture et pose d'un tableau de protection, sous forme d'armoire électrique et comportant les équipements complets pour les divers circuits 4 rangées type VEGA D, à savoir :

- 2x inter diff 4x63A 30mA
- 6x disjoncteur 10A
- 6x disjoncteur 16A
- 2x disjoncteur 20A
- 2x disjoncteur 32A

04.1.3.4 CHEMINS DE CABLE - GOULOTTE

04.1.3.4.1 *Chemin de câble largeur 100*

04.1.3.4.2 *Ensemble tube gaine et boîte de dérivation Tube IRL 32 posé sur colliers*

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

04.1.3.5 **ECLAIRAGE DE SECURITE**

04.1.3.5 1 ***Eclairage de sécurité***

L'éclairage de balisage sera réalisé conformément aux normes en vigueur On utilisera des blocs autonomes 70 lumens non permanent.

Les blocs autonomes seront testables par télécommande et comporteront

- un foyer lumineux
- une batterie d'accumulateurs au cadmium nickel étanche d'une capacité permettant une marche autonome d'au moins une heure
- un dispositif de charge de cette batterie
- un système de relaying pour la charge automatique ainsi que pour la commande à distance de la mise à l'état de repos
- une télécommande pour le bâtiment Les blocs autonomes seront alimentés soit pris en parallèle sur les circuits lumière soit à partir des boîtes de dérivations des différents circuits Ces blocs assureront l'éclairage de sécurité pour la zone d'influence propre au circuit où ils seront raccordés Les blocs autonomes suivant leur importance seront pourvus de :
 - soit d'une flèche
 - soit d'une inscription "sortie"
 - soit d'une inscription "sortie de secours"
 - soit d'une inscription ci-dessus avec flèche De toute façon quel que soit l'inscription ou le fléchage, l'écriture sera blanche sur fond vert La commande à distance de l'ensemble des blocs se fera au moyen d'un bloc de télécommande placé dans le tableau

L'installation comprendra :

- 9 Blocs de secours type LUM16125
- 1 bloc de télécommande

04.1.3.6 **LUMINAIRES**

04.1.3.6 1 ***Luminaire led étanche***

04.1.3.6 2 ***Plafonnier downlight led***

04.1.3.7 **ALIMENTATIONS ET COMMANDE**

04.1.3.7 1 ***Alimentation pour porte de garage***

alimentation pour ouverture automatique de la porte de garage, y compris raccords, et organes de protection, limite de prestation : boîte en attente de raccordement par le titulaire du lot Porte de Garage

04.1.3.7 2 ***Alimentations et commandes par interrupteur simple encastré ou saillie IP54 - IK 07***

04.1.3.7 3 ***Alimentations et commandes par détecteur encastré ou saillie IP54 - IK 07***

04.1.3.8 **PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE**

04.1.3.8 1 ***Mise en place d'une gaine de 32 vide pour le passage de la fibre par l'opérateur***

04.1.3.8 2 ***Coffret DTI non équipé***

04.1.3.9 **PRISES DE COURANT**

04.1.3.9 1 ***Prise de courant PC 2x16A + T saillie IP54 - IK 07***

04.1.3.9 2 ***Circuits de distribution***

04.1.3.10 **ALARME INCENDIE**

04.1.3.10 1 ***Alarme incendie type 4***

Fourniture et pose d'un système d'alarme du type 4, installé suivant l'instruction Technique n° 248 parue dans la circulaire du 3 mars 1982 et relative aux systèmes d'alarmes utilisés dans les Établissements recevant du Public

Le matériel sera du type LEGRAND ou équivalent. Il sera constitué de

- 1 tableau d'alarme type 4230V1 boucle réf. 1405 61
- 4 d'avertisseurs sonore réf. 0 405 80

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

...Suite de "04.1.3.10 1 Alarme incendie type 4..."

- 3 d'avertisseurs sonore et lumineux réf. 0 405 81

- 3 de bris de glace réf. 1 380 12

Alimentation depuis l'armoire TGBTconcernée

04.1.3.11 **DOCUMENT ET CONSUEL**

04.1.3.11 1 **Consuel**

04.1.3.11 2 **Etude et plans**

04.1.3.11 3 **Dossier de récolement**

04.1.4 **LOT 04**

04.1.4.1 **Mise à la terre et liaison équipotentielle**

04.1.4.1 1 **Prise de terre générale et barrette de coupure**

04.1.4.1 2 **Liaison équipotentielle**

04.1.4.2 **ALIMENTATION ENEDIS**

04.1.4.2 1 **Fourniture et pose d'une GTL 13modules avec platine Enedis**

04.1.4.2 2 **Alimentation électrique avec Cheminement en façade extérieur (selon prescription ENEDIS)**

04.1.4.3 **PRECABLAGE INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE**

04.1.4.3 1 **Mise en place d'une gaine de 32 vide pour le passage de la fibre par l'opérateur**

04.1.4.3 2 **Coffret DTI non équipé**

04.1.4.4 **DOCUMENT ET CONSUEL**

04.1.4.4 1 **Etude et plans**

04.1.4.4 2 **Dossier de récolement**

04.1.5 **SANITAIRES**

L'ensemble des organes des sanitaires seront repris sur la tableau existant des communs

04.1.5.1 **Mise à la terre et liaison équipotentielle**

04.1.5.1 1 **Prise de terre générale et barrette de coupure**

04.1.5.1 2 **Liaison équipotentielle**

04.1.5.2 **ECLAIRAGE DE SECURITE**

04.1.5.2 1 **Eclairage de sécurité**

L'éclairage de balisage sera réalisé conformément aux normes en vigueur On utilisera des blocs autonomes 70 lumens non permanent.

Les blocs autonomes seront testables par télécommande et comporteront

- un foyer lumineux

- une batterie d'accumulateurs au cadmium nickel étanche d'une capacité permettant une marche autonome d'au moins une heure

- un dispositif de charge de cette batterie

- un système de relayage pour la charge automatique ainsi que pour la commande à distance de la mise à l'état de repos

- une télécommande pour le bâtiment Les blocs autonomes seront alimentés soit pris en parallèle sur les circuits lumière soit à partir des boites de dérivation des différents circuits Ces blocs assureront l'éclairage de sécurité pour la zone d'influence propre au circuit où ils seront raccordés Les blocs autonomes suivant leur importance seront pourvus de :

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°04 ELECTRICITE

...Suite de "04.1.5.2 1 Eclairage de sécurité..."

- soit d'une flèche
- soit d'une inscription "sortie"
- soit d'une inscription "sortie de secours"
- soit d'une inscription ci-dessus avec flèche De toute façon quel que soit l'inscription ou le fléchage, l'écriture sera blanche sur fond vert La commande à distance de l'ensemble des blocs se fera au moyen d'un bloc de télécommande placé dans le tableau

L'installation comprendra :

- 1 Bloc de secours type LUM16125
- 1 bloc de télécommande

04.1.5.3 **LUMINAIRES**

04.1.5.3 1 ***Dalle LED blanc Neutre 40 W, 4000 LM, 4000 K , dimensions 600 x 600 mm***

Flux lumineux

3600lm

04.1.5.4 **ALIMENTATIONS ET COMMANDE**

04.1.5.4 1 ***Alimentation groupe d'extraction***

04.1.5.4 2 ***Alimentation pour ballon d'ECS***

04.1.5.4 3 ***Alimentations et commandes par interrupteur simple encastré ou saillie IP54 - IK 07***

04.1.5.4 4 ***Alimentations et commandes par interrupteur va et vient encastré ou saillie IP54 - IK 07***

04.1.5.5 **PRISES DE COURANT**

04.1.5.5 1 ***Prise de courant PC 2x16A + T saillie IP54 - IK 07***

04.1.5.5 2 ***Circuits de distribution***

04.1.5.6 **DOCUMENT ET CONSUEL**

04.1.5.6 1 ***Dossier de récolement***

04.2 **DIVERS**

04.2 1 ***Interface concessionnaires***

L'entrepreneur aura à sa charge la prise de contact avec les concessionnaires, et participera aux différentes réunions de mise aux points, afin d'accompagner le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Oeuvre.
Ensemble compté au forfait.